Inscrivez vos enfants en accueil de loisirs pour les vacances de printemps

C'est l'heure des inscriptions pour les vacances scolaires de printemps !

Les inscriptions débutent lundi 31 mars sur le portail famille.

Pour les **3-11 ans** (niveau écoles élémentaires), les enfants sont accueillis :

- du 22 avril au 2 mai : voir programme des activités dans la rubrique "à télécharger"
- de 7h30 à 18h30
- inscription à la semaine
- 3 centres de loisirs sont ouverts :
  - à l'école J. Moulin de Ruoms et à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc pendant les 2 semaines
  - à l'école Volamau de Vogüé la première semaine. La deuxième semaine, un transport peut être proposé vers le centre de loisirs de Ruoms.

- **1 séjour pour les 8-11 ans du 22 au 25 avril** :

Mini-camp "son par nature" à l'Espace Découverte de Salavas (voir détails sur le portail familles).

Avec les musiciens du duo Bul, les enfants exploreront la nature, fabriqueront des instruments à partir de matériaux trouvés, et s'initieront à la musique en groupe.
Un voyage sonore qui se terminera par un mini-concert exceptionnel dans l'Aven d'Orgnac !

Toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

- Votre enfant fréquente déjà les accueils de loisirs ? Votre espace est déjà créé sur le portail famille : vérifiez les informations avant de procéder à l'inscription
- Vous êtes une nouvelle famille ? Créez votre espace

N'hésitez pas à contacter le service pour toute question ou difficulté de connexion.

Cliquez ici pour vous connecter au portail famille

Les documents demandés (si non fournis en début d'année scolaire)

- Attestation d'assurance extra scolaire 2023-2024
- photocopie lisible des vaccins
- copie intégrale de l'acte de naissance (uniquement lors d'une première inscription)

L'inscription est validée quand le dossier est complet, lorsque les règlements sont à jour et que vous avez reçu un mail de confirmation.

Publié le mer 26/03/2025 - 10:52